

## S'intégrer en gardant le cœur turc

*Entretien avec l'Association des Travailleurs Turcs de Grenoble (A.T.T.) (\*)*

**E**carts d'Identité : - Votre association a déjà quelques années d'existence ...

**Mehmet AKINCI :** Oui. L'association existe depuis environ 15 ans et nous avons acheté ce local en 1987. Cette année, nous avons 170 adhérents, les années précédentes le nombre était d'environ 100, 110. Jusqu'en 1990, l'adhésion était de 10 francs par personne, elle est actuellement à 20 francs. C'est une somme plus symbolique qu'autre chose. En fait, l'association vit en totale autarcie dans la mesure où elle ne reçoit aucune aide de l'Etat. Le reste est compensé par la location du "bar" à un particulier. Quand cela ne suffit pas, on fait appel aux dons.

**E. d'I. : - Est-ce qu'il y a encore des Turcs qui viennent en France ?**

**M.A. :** Non, pas particulièrement. A part les réfugiés, non. Et même eux, depuis deux ans, il en arrive de moins en moins. Cependant, les filles se marient souvent là-bas donc elles amènent leurs maris en France, ça fait une personne de plus.

**E. d'I. : - Quelles sont les activités de l'association ? Les jeunes fréquentent-ils le local ?**

**Ahmet TASYUREK :** A part la mosquée, qui sert de lieu de prière, il n'y a absolument aucune autre activité. Pas de sport. Quand on n'a pas assez de sous, on n'arrive rien à faire ! Les jeunes viennent jouer au baby-foot.

**E. d'I. : - Quand on vous dit intégration, qu'est-ce-que cela vous évoque ?**

**M.A. :** Difficile de répondre à cette question.

**A.T. :** Pour quelqu'un comme Mehmet (*N.D.L.R. : jeune de la deuxième génération*), il est facile de répondre à cette question mais pour nous, définir ce mot en français est impossible.

**Mumin TASYUREK :** Nous ne pouvons nous intégrer totalement car nous avons nos coutumes et nos moeurs.

**E. d'I. : C'est quoi l'intégration totale ?**

**A.T. :** Nos femmes ne travaillent pas donc comment pouvons-nous nous intégrer totalement ? De plus, nous-mêmes

nous n'avons pas de diplômes, de métiers, quand nous perdons un emploi, ça devient difficile d'en trouver un à nouveau. Le gros problème reste la langue. Même quand on est là depuis 20 ans.

**E. d'I. : Vous dites que la langue est le principal problème, pourtant les maghrébins sont beaucoup plus proches de la langue française et on dit qu'ils ont aussi des difficultés à s'intégrer.**

**M.A. :** Nous sommes tous musulmans, mais la structure de la famille n'est pas la même, quand les enfants fréquentent l'école et apprennent le français ils oublient la religion musulmane.

**M.T. :** Les arabes ne sont pas comme les Turcs, d'ailleurs la cohabitation est pratiquement impossible. Personnellement j'explique à mes enfants de ne pas aller à gauche à droite, il peut se passer des tas de choses dehors, alors que les autres, ce n'est pas pareil.

**E. d'I. : En Turquie, les enfants ne jouent pas dehors ?**

**M.T. :** Bien sûr, mais ici personne n'est en sécurité.

**E. d'I. : - Pour bien vivre dans la société faut-il vraiment être intégré ?**

**M.A. :** Oui, il faut s'intégrer, certes, mais si un jour un homme raciste arrive au pouvoir et nous chasse de la France, une fois dans le pays, comment sera l'accueil, notre intégration là-bas ? Si on est chassé un jour, que faire ? On aura juste le temps de prendre nos valises pour quitter la France.

**E. d'I. : - Donc, pour vous, intégration c'est être comme les Français ?**

**M.A. :** Oui, c'est ça.  
**M.T. :** Non, pour moi non. Il aurait fallu y réfléchir un peu d'avance pour répondre à ces questions. Mais, par exemple, parfois un français prend sa femme pour aller danser à droite à gauche. Pour nous une telle chose est impensable. C'est pourquoi on ne peut pas être comme les français.

**M.A. :** Par rapport au chômage aussi : un français au chômage restera volontiers 2 ans sans travailler alors qu'un étranger pour faire vivre sa famille restera peut-être 4 mois. Il est obligé de travailler.

**A.T. :** Moi je suis au chômage depuis 3

ans et demi. Je travaille quelquefois en intérim mais c'est 2 semaines de travail, pas plus. En outre, dans les agences de travail temporaire, il y a des racistes, il préfèrent les français. Le problème pour nous c'est que nous n'avons pas de métier. Je suis arrivé en France à 18 ans, j'ai travaillé dans une usine pendant 17 ans, elle a fermé, je me trouve sans rien, sans métier depuis trois ans et demi. Les français ne rencontrent pas les mêmes problèmes car la femme travaille. De plus, la langue est primordiale dans la recherche d'un emploi.

**E. d'I. : Donc les enfants n'auront pas ce problème là ! Ils trouveront plus facilement du travail ?**

**M.A. :** Ce n'est pas le même problème. Si l'enfant n'apprend pas un métier, il aura exactement les mêmes difficultés que nous. Même s'ils parlent bien le français, ils resteront turcs.

**E. d'I. : Vous disiez que c'était mal vu qu'une femme travaille, c'est la même chose pour les filles ?**

**M.A. :** Oui, mais les mentalités changent ! Les filles de la deuxième génération travaillent. La différence fille-garçon a presque disparu chez les turcs. Disons qu'en Turquie, une fois l'école primaire terminée, la fille arrêtait sa scolarité. Ici, après l'école primaire on les laisse continuer, après la 3ème soit on les envoie en B.E.P., C.A.P., soit on les laisse continuer si elles ont la capacité intellectuelle.

**E. d'I. : Souhaitez-vous que vos filles travaillent ?**

**M.A. :** Disons que par exemple, pour pouvoir amener son mari en France, la fille est obligée de travailler. Mais une fois que le mari est là, la femme cesse son travail. Il n'y en a qu'un seul qui travaille.

**E. d'I. : Où se marient les filles qui grandissent ici ?**

**M.A. :** En Turquie, à 80%. Les mariages mixtes n'existent pas. Mais le nombre des mariages entre turcs ici est en augmentation depuis quelques années.

**E. d'I. : Est-ce que vous souhaitez que vos filles se marient avec un français ?**

**M.A.** : C'est arrivé à Grenoble, il n'y en a pas beaucoup. Une sur mille. Nous ne sommes pas de même origine. Les français sont catholiques et non musulmans ! Si un français accepte de changer de religion, pourquoi pas ?

**E. d'I.** : Pensez-vous que vous êtes mieux intégrés à la société que lorsque vous êtes arrivés en France ?

**M.A.** : C'est mieux. L'intégration a été facilitée par le fait que je vive auprès de turcs.

**E. d'I.** : En fait, vous vous êtes créée une communauté turque en France ? C'est cela l'intégration ?

**M.A.** : Non, mais tant qu'on vit avec les turcs, on ne se sentira pas étranger, on aura des connaissances. Si on est tout seul, on s'ennuiera à la maison. L'intégration passe mieux en étant dans la communauté autrement, on se perdrait dans l'autre communauté, c'est-à-dire la société française.

**E. d'I.** : Nous pensons que l'intégration se fait dans les deux sens. Les étrangers doivent s'intégrer et la société doit faciliter cette intégration. A ce sujet, est-ce que le gouvernement français fait ce qu'il faut pour l'intégration ?

**M.A.** : Il ne fait absolument rien. Il arrive que des français n'acceptent pas nos comportements. Et l'intégration dans tout ça ?

**E. d'I.** : Qu'est-ce qu'il faudrait faire concrètement ?

**M.A.** : Des stages de métiers, des stages de langue. Apprendre un métier ! Ça nous permettrait de trouver des emplois beaucoup plus facilement. Au niveau du logement aussi.

**E. d'I.** : Quel est le problème du logement pour un étranger ?

**M.A.** : Le racisme ! Les français, ils sont chez eux - c'est normal ! Souvent les familles étrangères ont des comportements qui ne plaisent pas aux français.

**E. d'I.** : Au niveau de la langue, de la culture, y a-t-il des choses à faire ?

**M.A.** : Les enfants perdent leur culture ici ! Ils doivent apprendre le turc car même si nous changeons de nationalité, on nous traitera toujours comme un étranger. Pour les enfants c'est la même chose. Si on nous chasse un jour de la France, que feront-ils ? Mon cœur bat toujours turc !

**E. d'I.** : Est-ce que le fait d'avoir le cœur turc va aider les enfants ? Est-ce que vos enfants auront toujours le cœur turc ?

**M.A.** : Pour l'instant oui, mais après ? L'avenir nous le dira.

**E. d'I.** : Est-ce que votre association permet aux gens de mieux vivre, de

s'intégrer ?

**M.A.** : Tous les trois mois nous avons des réunions d'adhérents. Les discours vont dans le sens de l'intégration, du respect les lois françaises, ou même inviter les personnes à prendre la double nationalité. Pour les visas, c'est un avantage mais pour trouver du travail c'est la même chose, rien ne change. La question du service militaire en France est un problème car il n'y a pas d'accord entre les deux pays.

**E. d'I.** : Votre association est située dans le Village Olympique à Grenoble, mais il y a aussi d'autres associations dans le quartier. Avez-vous des contacts avec elles ? Participez-vous à la vie du quartier ?

**M.T.** : Non, aucune relation. Nous ne sommes pas invités ni au courant.

**E. d'I.** : Si on vous invitait, iriez-vous ?

**M.A.** : Pourquoi pas ! Mais le problème de la langue subsiste. Comment voulez-vous participer à une réunion ainsi ? Le problème actuel de l'association est de trouver un plus grand local qui puisse subvenir au besoin de la communauté ! Une fois, les locataires habitant au-dessus du local nous ont pris en photo en train de faire la prière dehors.

**E. d'I.** : Est-ce que vous avez des relations avec l'autre association turque ?

**A.T.** : Elle n'a pas de local. Ils ne viennent pas ici, car il y a la mosquée. Nous, on est pour la religion.

**E. d'I.** : Est-ce qu'en France on est obligé de se sentir concerné par la politique ? Par exemple, on parle beaucoup du vote des immigrés ? Qu'en pensez-vous ?

**M.A.** : Nous suivons la politique française et nous sommes avec ceux qui sont beaucoup plus près des immigrés. C'est normal que les immigrés votent en France. Étant turc en France, on paye nos impôts, et on nous prive de nos droits civiques. L'intégration ne peut pas se faire si on nous prive de nos droits politiques. Si on ne nous laisse pas exprimer notre voix, notre jugement sur le gouvernement, comment peut-on parler dans ce cas d'intégration ? Le vote est un moyen pour demander des choses.

**E. d'I.** : Et à toutes les élections ?

**A.T.** : Oui, il faut donner la possibilité aux étrangers d'exprimer leurs sentiments, de participer à la vie de la nation. Si on a droit au vote, on pourra par exemple demander des comptes aux maires pour les logements.

**E. d'I.** : Certains disent que s'il y a autant de chômage en France, c'est à cause des immigrés ...

**M.T.** : Il faut dire que tous les français n'acceptent pas n'importe quel emploi et

à n'importe quel salaire. Et comme les immigrés acceptent n'importe quoi et à n'importe quel salaire, les français ne sont pas contents d'eux cette fois.

**E. d'I.** : En quoi une association comme l'A.D.A.T.E peut-elle vous aider ?

**M.A.** : S'il n'y avait pas d'associations comme l'A.D.A.T.E., comment ferait-on pour connaître les lois ? Les français connaissent et profitent alors que nous avons tellement peur d'un retard de facture qu'on la règle le jour même de sa réception. Il faut un intermédiaire entre nous et l'administration française. Mais comment faire pour payer un permanent ?

**E. d'I.** : Votre association peut aussi obtenir des subventions à condition d'avoir des projets qui vont dans le sens de l'intégration. Il y a notamment le Fonds d'Action Sociale.

**A.T.** : Nous ne connaissons rien de tout cela ! Et puis les jeunes ne viennent pas, ils viennent pour nous aider une fois ou deux, bénévolement, mais à la troisième ils disent qu'ils ont autre chose à faire. Et puis ils demandent à être payés !

**E. d'I.** : Qui est-ce qui vous paye, vous, pour venir ici ?

**M.A.** : Personne, nous luttons pour que vive cette communauté. Mais les jeunes ne viennent pas.

*Propos recueillis par  
Paul BRON et José Manuel PINTO*

*(\*) Personnes présentes :  
le président, le vice-président, le trésorier,  
tous trois de la première génération.*

**Contact :**  
**Mehmet AKINCI, président,**  
**Ahmet TASYUREK,**  
**vice-président,**  
**Mumin TASYUREK, trésorier**  
**Association des**  
**Travailleurs Turcs**  
**de Grenoble**  
**16 rue Claude Kogan**  
**38100 GRENOBLE.**